Arts, Lettres, Langues
Licence Arts plastiques

Responsables

Yves SCHEMOUL (Responsable licence1)
yves.schemoul@univ-amu.fr

Pascal NAVARRO (Responsable licence 3)
pascal.navarro@univ-amu.fr

Damien BEYROUTHY (Responsable secteur)
damien.BEYROUTHY@univ-amu.fr

Jean paul FOURMENTRAUX (Responsable licence 2)
jean-paul.FOURMENTRAUX@univ-amu.fr

Descriptions

Type : Licence générale

Domaines : Arts, Lettres, Langues

Informations

Droits d'inscription : 170 €

Composante : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines

Nombre de crédits : 180

OBJECTIFS

L'enseignement des 3 années de Licence d'Arts plastiques est destiné à délivrer des savoirs spécifiques dans les domaines de la pratique plastique et des sciences de l'art.

Ces savoirs et savoir-faire sont parfois transversaux, en lien avec d'autres disciplines artistiques présentes à l'Université Aix-Marseille (théâtre, cinéma, musique, médiation culturelle, histoire de l'Art, lettres).

PUBLIC VISÉ

- Titulaires d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles. ou équivalent
- Etudiants ou professionnel ayant une pratique/expérience dans les arts (dessin, peinture, photographie, création graphique numérique,...).

CONDITIONS D'ADMISSION

Sont autorisés à s'inscrire en Licence :

- Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, des principautés de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, des principautés de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, des principautés de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par APB, mais par la procédure DAP.

STRUCTURE ET ORGANISATION

L'offre de formation du secteur Arts plastiques et Sciences de l'art s'inscrit dans le cadre du L.M.D. (Licence, Master, Doctorat). La Licence se prépare en 3 ans, soient 6 semestres constitués d'Unités d'enseignement (U.E.). Chaque semestre obtenu équivaut à 30 crédits européens.

En Licence 1ère et 2eme années (L1-L2), les enseignements sont généraux et d'ores et déjà pluridisciplinaires.

Une spécialisation est proposée en 3ème année :

- Axe 1 : photographie - pratique et théorie de l'image.
- Axe 2 : création numérique - pratique et théorie.
- Axe 3 : métiers de l'enseignement.
- Axe 4 : initiation à la recherche en arts plastiques.

Seule formation universitaire de ce type dans la région PACA, garantissant à la fois la maîtrise de pratiques artistiques diversifiées et contemporaines (dessin, peinture, photographie, vidéo, pratiques dites conceptuelles, installations, infographie, etc.) et l'acquisition des fondamentaux de l'esthétique et de l'histoire de l'art moderne et contemporain.

La Formation de Licence Arts plastiques vise la compréhension approfondie des œuvres et des phénomènes artistiques, contribuant à la formation d'une pensée informée des enjeux de l'art contemporain et de ses développements technologiques les plus récents.

Cette formation de Licence est encadrée par une équipe pédagogique constituée d'artistes plasticiens et de théoriciens de l'art (historiens, philosophes, esthéticiens, sociologues), de professionnels du numérique (infographie, web-design, etc.), de didacticiens, de scénographes, d'organisateurs d'événements, de commissaires d'exposition, etc.

Depuis 2011, les enseignements méthodologiques (MTU) sont intégrés à tous les niveaux du cursus. Ces enseignements favorisent l'autonomisation de l'étudiant tant dans les domaines pratiques que théoriques.

La Licence d'arts plastiques est également le lieu d'élaboration d'une pratique artistique diversifiée (dessin, peinture, photographie, arts numériques, vidéo, son, volume et installation, performance, etc.). Faisant intervenir l'initiation à une pluralité de techniques et de mises en œuvre, elle favorise l'approfondissement de certaines d'entre elles.

La Licence est structurée autour du parcours "Arts plastiques". Celui-ci est constitué de différents ateliers de pratique plastique – dessin, pratique bidimensionnelle, volume et installation, création numérique, pratique personnelle, etc. –, de cours d'histoire de l'art, d'esthétique, d'analyse d'œuvre et de méthodologie du travail universitaire adaptée aux arts plastiques. S'y ajoutent divers enseignements optionnels, tels que les langues vivantes, la scénographie, la pratique photographique, le montage vidéo, la pédagogie des arts plastiques, etc.

Un enseignement de méthodologie du travail universitaire est proposé à chaque semestre de L1. La spécialisation dans la mention s'effectue progressivement, à partir du second semestre. En deuxième année, un enseignement « Projet professionnel et préfiguration de parcours » aide l'étudiant à affiner son projet ; un enseignement transversal forme aux compétences numériques et informationnelles. La langue vivante est obligatoire à chaque semestre de la licence.

En Licence 1, outre les enseignements dispensés dans le cadre de la discipline d'inscription, le premier semestre se caractérise par le choix d'une ou deux disciplines d'ouverture. Cette pluridisciplinarité permet à l'étudiant de vérifier son engagement dans l'orientation principale qu'il a choisie, et de faciliter, s'il le souhaite, sa réorientation en fin de premier semestre ou en Licence 2. Dans ce dernier cas, l'étudiant devra avoir validé au moins 12 crédits dans la discipline choisie. En deuxième année, les étudiants en réorientation devront suivre une UE de semestre 2 de la nouvelle mention en lieu et place de l'UE d'ouverture. Les enseignements d'ouverture pouvant être choisis sont l'histoire de l'art et la philosophie.

LISTE DES PARCOURS

- Parcours : Arts plastiques

RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation continue

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

La Formation de Licence Arts plastiques veut constituer chez l'étudiant une base de connaissances et de savoir-faire qui lui permette soit de s'orienter vers la professionnalisation (enseignement via le Master MEEF, carrières artistiques et culturelles, création et gestion d'images numériques), soit vers la recherche (master, doctorat).

L'enseignement proposé durant la Licence d'arts plastiques crée les conditions de transversalités, permettant, le cas échéant, la réorientation de

l'étudiant vers d'autres formations – s'agissant notamment des autres secteurs artistiques, constitutifs du département ARTS d'Aix-Marseille Université (Cinéma et audiovisuel, Théâtre, Médiation culturelle, Musique et Sciences de la musique).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Au cours de ses trois années de formation, l'étudiant doit acquérir des compétences concernant les pratiques artistiques contemporaines : dessin, peinture, volume, photographie, création numérique, vidéo, son, etc. L'enseignement en Licence associe la réalisation de productions artistiques à la maîtrise d'outils techniques et conceptuels éclairés par des savoirs et des références historiques, philosophiques et technologiques (outils numériques, notamment).

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Pour les stages non obligatoires, l'établissement de la convention de stage est assuré avec l'appui de l'administration de l'UFR via la plateforme IPRO http://ipro.univ-amu.fr

Cette plateforme permet à l'étudiant d'accéder et de postuler aux offres de stage et d'emploi, de suivre ses candidatures, de demander l'autorisation de stage à son responsable pédagogigque et de rédiger sa convenetion de stage.

Les projets tutorés permettent de mettre les étudiants dans des conditions de travail proches de l'entreprise avec un accompagnement par les enseignant de la formation.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les débouchés envisagés pour la Licence Arts Plastiques sont les métiers de l'enseignement (via le master MEEF et/ou les concours d'enseignement), les carrières artistiques, les métiers de la culture – au sein, notamment, d'institutions culturelles (musées, DRAC, centres d'art, etc.). Outre ces débouchés, la licence d'arts plastiques conduit aux masters (recherche et professionnel) du secteur Arts plastiques et Sciences de l'art.

POURSUITES D'ÉTUDES

Métiers de l'enseignement (via le master MEEF et/ou les concours d'enseignement), les carrières artistiques, les métiers de la culture - au sein, notamment, d'institutions culturelles (musées, DRAC, centres d'art, etc…) Outre ces débouchés, la licence d'Arts Plastiques conduit aux Masters (recherche et professionnel) du secteur Arts plastiques et Sciences de l'art.

Concours d'entrée des écoles d'Arts (ENSP ARLES, etc…).

PARTENARIATS

- Liens réguliers avec les écoles d'art (Ecole supérieure d'art et de design de Marseille, Ecole supérieure d'art d'Aix en Provence, Ecole nationale supérieure de la photographie d'Arles, Pavillon Bosio - Ecole supérieure d'art de la Ville de Monaco, Université d'Alexandrie).
- Liens avec le Frac PACA, le MuCEM, les institutions culturelles régionales axées sur l'art contemporain (centres d'art, structures associatives et privées) : stages possibles, visites d'expositions.
- Interventions en tant que chargés de cours de professionnels issus de ces mêmes structures.
- Interventions d'artistes.
- Fondation Vasarely, Aix-en-Provence

AIDE À LA RÉUSSITE

L'étudiant a un enseignant référent, le directeur des études. Il bénéficie d'un suivi régulier et individualisé, soutenu par des cours de méthodologie du travail universitaire adaptés à sa discipline.

Les journées de rentrée permettent de présenter la filière, les services de l'Université, les enseignements optionnels, visiter la Bibliothèque Universitaire, présenter le Service Commun de Documentation (SCD).

La formation Practice, obligatoire pour les L1, est une découverte de l'Environnement Numérique de Travail ENT, de la plateforme pédagogique AMETICE, du mail institutionnel (http://cipe.univ-amu.fr)

Pour les étudiants entrant dans la formation après autorisation de la Commission Pédagogique, une remise à niveau peut être proposée (dans certains cas, substitution d'une UE de français à la Langue Vivante Etrangère par exemple).

Dispositif propre à la mention à présenter, par exemple tutorat.

AIDE À L'ORIENTATION

Orientation progressive en licence 1 ou à l'entrée en licence 2 dans le cadre des portails ou selon une procédure proposée par les directions des études et La Commission Pédagogique. La pluridisciplinarité en licence 1 et les options à choix en licence 2 favorisent l'orientation progressive (conservation des crédits et de la plupart des notes).

AIDE À LA POURSUITE D'ÉTUDES ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En deuxième année, les étudiants suivent un enseignement « Orientation, projet professionnel et numérique ». Il s'agit d'un enseignement obligatoire à chaque semestre (2 x 3 crédits) assuré sous forme de travaux dirigés par des professionnels.

L'objectif vise à accompagner l'étudiant dans la construction de son orientation. Il s'agit d'apporter des informations générales, des contenus méthodologiques de recherche d'informations afin de permettre à l'étudiant d'enrichir ses perspectives d'orientation et de parvenir à élaborer progressivement ses choix. Il s'agit également de fournir aux étudiants une préparation à l'insertion : connaissance de l'environnement socio professionnel propre à la formation, initiation aux outils de l'insertion et de la recherche de stages.

Pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement en premier degré, l'ESPE propose des options dites UE Pro MEEF : UE de professionnalisation aux métiers de l'enseignement et de la formation. Une UE de sensibilisation est proposée en licence 2 et deux UE d'approfondissement de la découverte du métier en licence 3. Pour le 1er degré, des axes professorat des écoles sont organisés au sein des mentions de licence. A ces UE pro MEEF s'ajoutent une formation en mathématiques, sciences et français. Ces UE sont couplées à des stages d'observation de 24h en milieu professionnel et permettent une orientation active des étudiants.

ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Mobilité Erasmus+ :

En Licence 3 (et en Master 1 et 2), le secteur Arts plastiques et Sciences de l'art propose différents séjours d'études à l'étranger (ERASMUS +, CREPUC) d'une durée d'un ou deux semestres. Ces séjours s'inscrivent dans le cadre de conventions bilatérales établies avec les institutions suivantes :

- Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles (ARBA-ESA, Belgique), partenariat visant à l'obtention d'un double diplôme de Master.
- Facultad de Bellas Artes de la Universitat Politècnica de València (Espagne).
- Département des Arts et Lettres de Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC, Canada)
- Faculté des Arts de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM, Canada), dans le cadre de la CREPUC.
- Tianjin Academy of Fine Art (Chine).
- Seconda università di Napoli (Italie)
- Université de Florianopolis (Brésil)
- Université d'Alexandrie (Egypte)

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Aller sur le site de l'offre de formation...

Dernière modification le 28/09/2023